

Le point sur la déontologie

OBJECTIFS

- Détecter les risques.
- Prendre les décisions en connaissance de cause en tant qu'acteur du monde de l'immobilier
- Identifier les obligations qui découlent du code de la déontologie qui pèsent sur les acteurs de l'immobilier
- Identifier les obligations des professionnels de l'immobilier concernant le blanchiment d'argent.

PUBLIC

Cette formation s'adresse particulièrement aux professionnels de l'immobilier soumis à la loi Hoguet : agents immobiliers, gestionnaires locatifs, syndics de copropriété. Elle est ouverte plus généralement aux acteurs de l'immobilier et leur conseil

PRÉREQUIS

Expérience professionnelle

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation est conçue dans un but d'autoformation. La formation contient alors des supports de cours, une vidéo introductive précisant les directives, des vidéos explicatives, un forum, un quiz d'auto-évaluation, ainsi que des liens vers des sources d'informations complémentaires.

MOYENS ET OUTILS

La formation se déroule sur l'espace numérique de formation (ENF) du Cnam des Pays de la Loire, permettant la consultation en ligne des ressources et outils.

INTERVENANT

Claire GUEGUEN, Juriste et formatrice spécialisée en droit immobilier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un quiz d'auto évaluation pour valider l'acquisition des compétences sera réalisé à l'issue de la formation.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant



Modalité disponible

Dates

A partir du 1^{er} janvier 2024
A distance et à tout moment
(sur l'année 2024)

Durée

2h00 de formation

Horaires

Libres

Lieu

A distance

Délai d'accès

Jusqu'à 1 mois avant le début de formation

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr

Tarifs

90 euros (tarif normal)

[Conditions générales de vente](#)

Minimum : 8 participants

Maximum : 25 participants

Formation également proposée en INTRA-entreprise

Contact

Conseiller entreprise :
[Lien « nos contacts entreprises »](#)

Pôle immobilier (ICH, CRDI, Cami)
02 40 16 46 28
ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

Le point sur la déontologie

PROGRAMME

- **Contexte de la création du code de déontologie :**
Bref rappel historique et fondements juridiques
Champ d'application
- **Contenu du code de déontologies :**
Ethique
Respect des lois et règlements
Compétence
Transparence
Confidentialité...
- **Le Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilière (CNTGI) :**
Composition
Fonctionnement
Mission

Pour aller plus loin

- [Formations courtes 2024](#)

Points forts de la formation

- Formation assurée par une juriste experte
- Modalités pédagogiques d'accompagnement
- Présence d'un forum

Taux de satisfaction

91 % de satisfaction sur l'ensemble de nos formations courtes en 2023